PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC
Dépôt du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, que le rapport financier de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et le rapport de l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal.

Lundi 9 novembre 2026 à 19 h 30
Salle multifonctionnelle de l'église
130, route de l'Église
Saint-Joseph-de-Kamouraska (Québec)

Donné à Saint-Joseph-de-Kamouraska, le 4 novembre 2026.

René Dufour

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Dépôt du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant

Je soussigné, René Dufour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office avoir publié, le 4 novembre 2026, l'avis public relatif au dépôt du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Je certifie que cet avis a été publié conformément au mode de publication des avis publics applicable à la Municipalité, notamment :

– par affichage au bureau municipal situé au 140-A, route de l'Église, à Saint-Joseph-de-Kamouraska;

– par affichage à la salle multifonctionnelle situé au 130, route de l'Église, à Saint-Joseph-de-Kamouraska;

– par publication sur le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 4e jour de novembre 2026.

René Dufour

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier